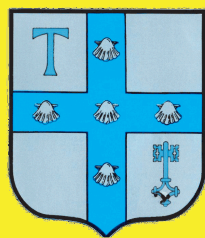


COMMUNE DE PERON



PÉRONNAIS

LE PETIT

No 55
Janvier-Mars 2010



CENTRE DE LOISIRS

Petit compte rendu des vacances passées

UN ARBRE QUI PARLE DANS LES FORETS DE PERON

Pendant les vacances de la Toussaint un arbre qui parle est venu rendre visite aux enfants du centre de loisirs car le Pays d'où il vient menaçait de sombrer dans une totale obscurité... Le magicien Famous, avait perdu la recette des mille couleurs qui nourrissent l'arc en ciel. Il fallait donc agir! Heureusement que les petits savants ont retrouvé la recette ! Malgré Chougnac, la petite sorcière vivant dans l'ombre, qui ne voulait surtout pas retrouver la lumière... Ingénieuse notre petite troupe ! Elle lui a fabriqué des lunettes 3D géantes ! Les enfants, après avoir vécu cette histoire en direct avec l'équipe d'animation, ont travaillé durement autour de différentes techniques d'expression : grand spectacle avec théâtre d'ombre, cartes animées, marionnettes pour le grand plaisir des parents restés bouche bée devant leurs créations. Encore bravo à l'équipe, aux enfants....

VACANCES D'HIVER

LE TRADITIONNEL CARNAVAL DE PERON

A 17h30, nos enfants sont partis défiler dans les rues de Péron accompagnés par un clown cracheur de feu. Dommage... La tradition se perd ! Pas un petit bonbon n'a volé jusqu'à leurs petites mains... Personne dans les rues ne regarde plus ces « petits bouts » emmitouflés, déguisés, maquillés pour saluer le départ de l'hiver, qui cette année ne nous a pourtant pas épargnés ! N'empêche.... Depuis qu'on lui a brûlé les ripatons à ce bonhomme carnaval, il fait bien meilleur non ?



Et les bugnes !! Hummm... les bugnes que les enfants ont fait le matin même ! Et le vin chaud !!

C'est tout ça que vous loupez ! Dommage !

La Cie « Les nez en moins » nous a proposé un petit spectacle avec jonglerie, fakir, diabolos etc. pour clore cette soirée enflammée!

Merci aux parents de ne jamais éteindre cette flamme et de braver la neige et la tempête pour partager ce moment magique avec leurs enfants.

Un grand Merci à l'équipe des pompiers qui est toujours là pour allumer le feu... (C'est même la seule fois qu'ils le font !)

Alors rendez vous l'an prochain, le mardi gras, c'est dans tous les calendriers !

LA COUR DES MIRACLES

Alors là, des projets comme ça, ça ne court pas les rues : Vous savez comment est née l'histoire d'Arlequin ? Demandez aux enfants, ils le savent ! Il est revenu grâce à eux ! Ils ont cherché et obtenu beaucoup de petites pièces de tissus pour confectionner son costume. Et c'est ainsi qu'il nous a emmenés à la cour des Miracles de Péron. Mémé bisous les a guidés toute la semaine, les emportant dans le monde de la magie, de la jonglerie, de la cartomancie, l'haltérophilie et même un montreur d'ours ! Casserolette, la chipeuse n'est même plus revenue et ne reviendra plus !

Rendez vous aux vacances d'avril pour de nouvelles aventures !

L'équipe pédagogique

Nouveau à Péron

Dans une ambiance chaleureuse et décontractée, venez apprendre à danser.

Valse, rock'n'roll, tango, paso doble, chachacha

Vous serez bientôt les rois du petit bal musette.

Le club **Festidance** vous propose des cours d'initiation aux danses de salon :
débutant ou niveau 1

Le Jeudi soir de 19H00 à 20H30 à la salle Champ-Fontaine

Dès le jeudi 4 mars 2010.

Tarif : 90 euros par trimestre

Inscription : Au 04.50.48.33.03 (le soir)

ou par e-mail : zenda@wanadoo.fr



CLUB FESTIDANCE

COURS DE

danse de salon



Le Carnet communal

Naissances

CASTELLANO Loris	né le 7 décembre 2009
ROSSAS-TORELLE Lisandro	né le 12 décembre 2009
BISSON Yanis	né le 23 décembre 2009
DAVAL Marceau	né le 8 janvier 2010
GÖTTLE Nina	née le 25 février 2010



Mariage

DELACHAT Nicolas et FAURE Elodie le 5 décembre 2009



Décès

DELANEAU Marie Andrée le 3 janvier 2010
MATHIEU née DUPARC Marie-Louise le 20 février 2010

ELECTIONS REGIONALES

Du 14 mars et 21 mars 2010

Le bureau de vote situé dans la salle Champ Fontaine, sera ouvert de 8 h à 18 h pour les 2 tours.
Se munir d'une pièce d'identité et de la carte d'électeur.

Pierre THOLAS
pierre.tholas@wanadoo
06.85.54.68.00

Dans le cadre de ma formation de conciliation de Justice, j'assure mes permanences en mairie de Bellegarde. Pour le canton de Collonges, j'assure aussi des permanence à la Collonges:
Les rendez-vous doivent être pris par téléphone 04.50.59.61.25
ou en mairie de Colonges

La troisième édition du **FESTIVAL DE LA RUE** se déroulera sur le parking de la Mairie le 10 juin à 19H15 (s'il pleut rendez-vous à la salle Champ Fontaine)

« Liste des marchés conclus par le SIVOS du SUD GESSIEN au cours de l'année 2009
Objet : mur d'escalade ; Date du marché : 10/11/2009 ; Nom de l'attributaire : Pyramide ; Code postal : 91000 »

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans, soit : pour ceux nés en janvier, février, mars 1994, venir avant le 15 avril 2010.

Pour toutes questions relatives au service national : 03.04.38.36.36 ou www.defense.gouv.fr.

Les Voeux du Maire

En préambule, je crois que tout ce que je pourrai vous dire ce soir sera bien vain et dérisoire par rapport à la catastrophe qui a ébranlé HAÏTI. Je proposerai au Conseil Municipal, comme il l'a fait en 2000 pour la commune de PIEGUT-PLUVIER et plus récemment pour la commune d'HAUMONT, de verser une subvention à cette île dévastée, à moins que, comme l'a proposé notre collègue de Saint-Jean de Gonville, la CCPG se substitue aux communes gessiennes pour financer la reconstruction d'une école.

Cérémonie des vœux oblige, je vous présente, au nom du Conseil Municipal et en mon nom mes vœux les plus sincères pour 2010.

Des vœux de santé, de bonheur et de joie.

Des vœux de prompt rétablissement pour les malades.

Des vœux d'apaisement pour tous ceux qui ont perdu un être cher.

Des vœux pour que les trop nombreuses personnes qui recherchent un emploi le trouve rapidement, plus de 60 chômeurs sont actuellement recensés sur notre commune soit le double de l'année dernière à la même époque, la crise économique traverse aussi le Pays de Gex.

Des vœux pour que les jeunes qui cherchent également un premier travail et qui eux ne sont pas recensés comme chômeur le trouvent cette année. Il n'y a rien de plus désespérant de constater qu'à 20 ou 25 ans on veut croquer le monde mais que celui-ci ne vous laisse que des miettes : stages, formations non rémunérées, travail saisonnier.

Des vœux, enfin, pour que les nouveaux habitants se sentent comme des poissons dans l'eau à Péron.

Au niveau national, en 2009, tout comme 2008, nous avons été assaillis de lois nouvelles.

On passe sur la taxe carbone, « retoquée » par le Conseil Constitutionnel et on attend la prochaine mouture.

La Taxe Professionnelle, la TP dans notre jargon, est supprimée.

Pourquoi pas, c'était un impôt imbécile, si tant-est qu'un impôt soit intelligent. L'état nous assure que les collectivités n'auront pas un Euro de moins et que les particuliers ne payeront pas un Euro de plus.

Acceptons-en l'augure tout en se rappelant qu'aucune décision de l'Etat n'est jamais pérenne.

Le but de cette nouvelle loi est d'éviter la délocalisation de nos entreprises, mais, quand on voit le peu d'enthousiasme que mettent les restaurateurs à appliquer la baisse de la TVA, l'effet quasi nul du passage aux 35 heures sur l'embauche des entreprises, la difficulté qu'éprouve l'Etat pour qu'une grande société nationale ne délocalise pas une partie de sa production en Turquie, on peut s'interroger sur la portée de cette nouvelle loi, le politique ne maîtrisant plus l'économique.

Dernière loi, et pas la moindre : la nouvelle loi territoriale qui crée 2 nouveaux couples : le couple Région - Département et le couple Communauté de Communes – Communes.

Ces associations tiennent plus du mariage forcé que du mariage d'amour.

Si cette loi est votée en l'état, les deux derniers de chaque couples n'auront presque plus que les yeux pour pleurer tant leurs compétences fondent comme neige au soleil.

Certes, les panneaux d'agglomération seront toujours en place à l'entrée des villages mais l'intérieur ne sera plus qu'une coquille vide et il ne nous restera, à terme, que la gestion du cimetière et des chiens écrasés.

J'espère que le Sénat saura amender cette loi pour n'en garder que la « substantifique moelle » et maintenir la proximité entre élus et citoyens.

Mais revenons à la commune pendant que l'on peut encore y travailler.

2009, pour PERON, c'est, bien entendu, l'ouverture du collège et du gymnase. Sur le collège, beaucoup de choses ont été dites et je ne reviendrai pas dessus, sinon pour constater que c'est un superbe bâtiment, qu'il a ouvert en temps utiles et que les jeunes qui le fréquentent en sont contents. Cela est certainement dû à la qualité de l'équipe enseignante et d'encadrement et plus particulièrement à son principal M. GENEVAY et je l'en remercie.

Pour en avoir discuté avec certains d'entre eux, les élèves apprécient peut-être encore plus et, c'est suffisamment rare pour le noter, les menus du restaurant scolaire. Bravo donc à M. MARTINON et à son chef de cuisine, M. ORSAY.

Je remercie le Conseil Général d'avoir autorisé les écoliers du 2^{ème} cycle de Péron à fréquenter ce restaurant, notre cantine, s'en trouve soulagée et nos écoliers sont peut être encore plus satisfaits que les collégiens. Non pas que la qualité ne soit pas présente à la cantine mais le fait d'aller au collège leur donne du « galon ».

Petit bémol toutefois, il est dommage de constater que l'Education Nationale ne soit pas capable de doter, en temps utile, les élèves des manuels d'éducation et d'information...

Qui dit collège, dit gymnase. C'est, là aussi, un bel établissement que les communes de CHALLEX, COLLONGES, FARGES, PERON, POUIGNY et SAINT-JEAN ont mis à disposition des collégiens et des associations spor-

tives locales qui commencent à s'approprier ce bâtiment.

Un seul regret, et pas le moindre : son financement. THOIRY qui fournit environ la moitié des effectifs ne veut en financer que le fonctionnement. La loi permettant une attitude aussi peu solidaire, nous devons payer intégralement la construction du gymnase alors que nous n'en profitons, entre guillemets qu'à environ 50%, soit un surcoût très important pour toutes les communes du SIVOS.

L'ouverture du collège nous a obligé à mettre les bouchées doubles en ce qui concerne la voirie. Nous avons donc terminé la nouvelle route depuis le rond-point du Martinet, nouvelle route baptisée la route des Jeunes après avoir longuement hésité à l'appeler la route du Pont d'Or.

Deux pistes piétonnes et cyclistes ont été créées, la première allant de la scierie Lelaysant à la salle Champ-Fontaine avec une réfection complète de la route de Péron. La deuxième, plus discrète parce que plus cachée, va de l'ancienne mairie jusqu'à la salle des fêtes. Je ne peux que conseiller aux enfants et à leurs parents de fréquenter ce passage plutôt que de continuer à passer par la Vie de l'Etraz; certes, c'est un peu plus long mais on parle là de sécurité.

Enfin nous avons réalisé le trottoir allant de la route des Jeunes à la zone d'activité de Pré Munny.

Le coût important de ces travaux sera détaillé dans le prochain Petit Péronnais puisque les paiements et réactualisations arrivent à terme.

Pour finir sur les travaux de voirie, l'aménagement de Greny est terminé.

Après la rue Dommartin en 2008, la route de la Plaine et la rue du Molard ont été complètement refaites et je dirai recalibrées avec création de trottoirs, réfection des chaussées, enfouissement des réseaux secs y compris pour la route de Lyon. Tous ces travaux se sont fait en parallèle avec la CCPG qui, après la création de la station d'épuration a terminé elle aussi ses travaux avec la création d'un réseau d'assainissement et la reprise du réseau d'eau potable pour tout le hameau.

Cette façon de travailler avec la CCPG qui, après concertation avec les communes, planifie longtemps à l'avance ces ouvrages, nous permet d'anticiper. C'est vrai pour Greny, ce sera également vrai, pour Feigères, en 2012.

En ce qui concerne les bâtiments, l'extension de l'école primaire est en cours avec la création de 6 classes, d'une salle d'évolution qui soulagera la salle socio-éducative et la restructuration de l'école maternelle. Au vu de l'avancement du chantier, la livraison programmée pour la rentrée de septembre n'interviendra certainement que pour les vacances d'octobre.

Nous avons dû également mettre rapidement en place un nouveau bungalow puisque nous avons appris tardivement, en juin, la création d'un nouveau poste d'instituteur, ce qui porte le nombre de classes de l'école à 10, Classe d'Intégration Scolaire comprise.

Toujours dans ce complexe de Champ-Fontaine les peintures de cette salle ont été refaites. Ce n'est peut-être pas évident au premier coup d'œil, puisque nous avons repris les mêmes produits et les mêmes couleurs, partant du principe que ce qui a tenu 17 ans sans entretien ne pouvait être mauvais.

D'autres réalisations de moindre importance, la création d'un galetas au local de voirie, d'un auvent sur l'entrée de service de la Mairie, la réfection des peintures de la statue de la Vierge devant l'église, la poursuite de la signalétique pour les entreprises et de la numérotation pour tous, la mise à disposition d'un chapiteau pour que renaisse la fête de printemps, l'achat d'une épareuse, d'une lame à neige et d'une saleuse.

Petit aparté à ce sujet : notre commune est particulièrement bien déneigée, j'en profite pour remercier Pascal, Ludo et Romain dont je salue l'arrivée dans l'équipe mais si ce week-end, le déneigement est moins bon que d'habitude, la faute en reviendra aux préfectures qui, discrètement, réquisitionnent le sel pour les autoroutes et les nationales. Nous avons mis au point et diffusé le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, DICRIM pour les initiés ainsi qu'une nouvelle carte communale.

En parallèle avec le DICRIM et partant du principe qu'il ne doit pas être facile de coordonner, sans affolement, toutes les actions à mener si, par malheur, une tempête ou tout autre phénomène climatique traverse notre commune, nous avons élaboré un Plan Communal de Sauvegarde, pour définir qui doit faire quoi, quand, comment, avec qui et pour qui. Mlle Elodie FAVRE a été chargée de mettre en place ce document et elle assurera également le déroulement et le rendu d'une simulation qui sera effectué grandeur nature avant l'été. Je ne serai au courant ni du choix de l'événement, ni de la date retenue.

Après 8 mois de fermeture, l'auberge communale a réouvert ses portes. Nous souhaitons maintenir une Délégation de Service Public sur cet établissement ce qui explique un délai de fermeture aussi important.

Enfin et c'était une promesse électorale, nous avons financé un voyage pour les anciens, en Gruyère. Vu le succès de cette première, nous sommes obligés de le reconduire pour les années à venir.

Après cette liste exhaustive des réalisations 2009, 2010 devrait être une année plus calme au niveau des investissements et donc une année, comme la précédente et comme promis pour les prochaines, sans augmentation des taux des

taxes communales.

En investissement, hormis la fin de l'extension de l'école et de l'achat du mobilier lié à cette ouverture, le gros morceau devrait être pris par la rénovation de la rue de l'Etraz, du carrefour de la Mairie à celui de l'école avec la fin de l'aménagement de la place devant le jeu de boules.

Comme d'habitude, une réunion avec les riverains sera organisée dès que le projet sera prêt.

Après avoir rénové le terrain d'honneur du stade de foot, ce sera au tour du terrain d'entraînement.

Les chevilles des seniors qui sont montés d'une division et celles de nos apprentis footballeurs le méritent bien.

Un dossier important nous occupera toute l'année : la maison des sociétés.

Après avoir consulté sur les besoins des associations susceptibles d'évoluer dans ce bâtiment, nous avons, avec l'aide de NOVADE, émis un cahier des charges qui mutualise les besoins.

Celui-ci a de nouveau été présenté aux sociétés qui l'ont amendé puis validé.

Nous allons passer maintenant au choix de l'équipe d'ingénierie par le biais d'un concours d'architecte. Ce sera ensuite le cheminement normal : permis de construire, élaboration du dossier technique et appel d'offre.

Au vu du coût estimatif des travaux, plus de 2 millions d'Euros, il sera certainement fait en 2 tranches. Son coût important est du, en premier lieu à sa taille et deuxièmement au choix du Conseil Municipal qui souhaite construire à minima un bâtiment aux normes Haute Qualité Environnementale et dans le meilleur des cas un bâtiment passif.

Deuxième dossier : l'extension de Pré Munny.

L'année 2009 a permis à la CCPG d'élaborer un Schéma de Développement Commercial. Si celui-ci n'est pas encore définitif, les nombreuses réunions semblent indiquer que plus rien ne s'oppose à la venue de surfaces commerciales moyennes donc à l'extension de la zone.

Un long dossier se terminera cette année : l'aménagement foncier ou remembrement.

J'étais un tantinet optimiste aux vœux de l'année passée, mais cette année, c'est sur, c'est la bonne, avec la dernière enquête publique programmée du 17 mars au 20 avril.

Si les conclusions du commissaire enquêteur ne remettent pas en cause le dossier, nous passerons, fin 2010 ou début 2011 à la réalisation des travaux connexes : fossés, haies, chemins.

Ils seront pris en charge par la commune dans la mesure où ils restent dans les montants des subventions allouées par le Conseil Général ou qu'ils les dépassent à la marge.

La révision du Plan Local d'Urbanisme se terminera également cette année.

Je vous rappelle que ce n'est pas une remise en cause du PLU de 2007 mais des adaptations pour être en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale, pour remettre la rue du Molard en zone constructible, pour agrandir Pré Munny, pour permettre la construction du bâtiment des sociétés et pour faire quelques corrections réglementaires.

Lors de ses vœux, M. Le Maire de COLLONGES nous a assuré que sa commune était une commune branchée, ce dont nous ne doutions pas le moins du monde. Péron le sera à son tour en fin d'année, pour le raccordement à la fibre optique uniquement, pour l'instant sur le bourg de Péron. Une réunion, organisée par le Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain aura lieu, avant l'été, pour présenter le projet, les modalités et les fournisseurs d'accès.

Au niveau cantonal, je proposerai au Conseil Municipal, lors de notre réunion de février, d'accepter de participer à une étude commune pour la création d'une zone de loisirs à Farges. Voilà des années que l'on en parle, un petit pas semble vouloir être franchi, espérons que ce ne soit que le début d'une longue marche.

Avec la CCPG, le grand projet qui nous intéresse directement c'est la mise en chantier de notre crèche de référence à THOIRY. Les impôts intercommunaux vont augmenter, encore cette année de plus de 20%, mais cette augmentation correspond aux charges de fonctionnement générées par les crèches. On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre et je ne parle pas de la crème.

Enfin, la CCPG a accepté de rentrer dans l'ARC, association des communautés de communes autour de GENEVE qui devrait nous permettre de faire masse et d'être ainsi plus et mieux écouté de la part de nos voisins Suisses.

Avant de passer au verre de l'amitié, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui travaillent pour faire avancer notre commune, les adjoints et les membres du conseil municipal, je les remercie de leur présence et du temps donné, je remercie également leurs conjointes et conjoints de leur patience, les employés municipaux, les membres du CCAS qui travaillent dans l'ombre, les bénévoles des pompiers et des associations ainsi que toutes celles et ceux qui nous donnent un coup de main occasionnel et toujours désintéressé.

Je vous renouvelle mes vœux de bonheur et de joie pour 2010.

ARMAND Christian

Conseils Municipaux

Novembre 2009

DELIBERATIONS

- Avenant aux travaux de la liaison piétonne Logras/Collège pour harmonisation de l'éclairage avec celui des abords du Collège (11 469,94 € TTC).
- Demande de subventions auprès du Conseil Général (amendes de police) pour les travaux de sécurisation accès piétons à la zone de Pré Muny (dépenses estimées 27 342 € HT).
- Modification du tableau des emplois communaux.
- Convention avec le Collège pour utilisation du terrain de foot annexe et de la salle de judo (6 €/H).
- Election de 2 représentants au conseil d'administration du Collège. Elus Mr Armand Christian et Mr Girod Claude.
- Motion contre le changement du statut de la Poste.

POINTS DIVERS

- Un Conseil d'école extraordinaire se tiendra le 9 novembre 2009 avec pour point à l'ordre du jour l'adoption du fichier « base-élèves ». En fonction de cette réunion, M. Le Maire demande l'avis des conseillers municipaux : 12 voix contre, 4 abstentions.
- Futur bâtiment des sociétés : concours d'architectes confié à Novade (14319 € TTC), travaux de géomètre SCP Ducret-Gros, études géotechniques Betech SARL.
- Travaux route de La Plaine : collecteurs eaux pluviales en place, il reste à poser les trottoirs.
- Route du Molard : trottoirs à reprendre.
- Voie piétonne liaison Logras, travaux restant à faire : plantations et marquage.
- Voie piétonne liaison Ecole, travaux restant à faire : enrobés, enrochement et marquage.
- Fibre optique : liaison entre la place St Antoine et l'école, d'où tranchée en plein milieu de la vie de l'Etraz. Liaison Pré Muny / 2x2 voies en cours.
- Subvention de l'AJLC de Challex, 25 € par enfant de Péron.
- Rénovation du terrain d'entraînement de foot (montant prévu 20 966 € TTC)
- Recettes ventes de bois : 29 974 €.
- Une convention, un planning et un tarif horaire de 12 € ont été proposés aux associations pour l'utilisation du gymnase.

BUDGET

- Markosol : 3 081.94 € (marquage et panneau collège+pré muny)
- ONF : 14 950 € (programme biotop tétras)
- Schindler : 5 661.86 € (avance forfaitaire, extension groupe scolaire)
- Murat F. : 6 104.24 € (carrelage CPI)
- FAMY : 20 501.37 € (acompte 4, travaux voie accès collège)
- Eiffage : 113 434.57 € (acomptes travaux voie collège)
- Eiffage : 4 838.29 € (eaux pluviales route de Péron)
- Socafil Bouhey : 57 123.35 € (acompte 2, voie piétonne route de Péron)
- Socafil Bouhey : 8 368.81 € (avance sur marché VRD chemin du Molard)

Décembre 2009

DELIBERATIONS

- Avenant n°1 à la convention de mandat relative aux travaux de protection des berges du Groise.

- Demande d'assistance à la société Novade pour l'organisation du concours de maîtrise d'œuvre de la future maison des sociétés (14 319 € TTC).
- Convention avec le SDIS pour l'utilisation à titre gratuit de la salle Champ-Fontaine pour l'association intercommunale des jeunes sapeurs pompiers du Fort l'Ecluse.
- Acquisition de terrain pour voie piétonne route de Péron, lieu-dit sur Anna 18 528 €.

POINTS DIVERS

- Ecole :
Les élévations du Rdc devraient être terminées le lundi 7, le chantier a 2 semaines de retard.
Refus du fichier Base Elèves par le Conseil d'Ecole..
- Gymnase :
La partie mobile du mur d'escalade n'a toujours pas reçu la motorisation définitive.
La commune de Thoiry a proposé de payer au prorata des élèves 100% des intérêts d'emprunts liés à la construction et 70% des frais de fonctionnement du gymnase. Le SIVOS a accepté cette proposition.
- Voirie : Enrobés Route de la Plaine prévus le 14 décembre, puis pose des candélabres.
- Contentieux PLU: Les 3 requérants, conjoints Girod, Mrs. Pelloux, Dimcovski ont vu leurs requêtes rejetées par le Tribunal Administratif de Lyon. Ceux-ci ont 2 mois pour faire appel de cette décision.
- Présentation du cahier des charges de la future maison des sociétés, bâtiment basse consommation, coût prévisionnel estimé à 3 700 000 €..

BUDGET

- Novade : 6 420.73 € (acompte 2 études maison des sociétés).
- Sa Invernizzi : 75 323.67 € (acompte 1, lot 2 estimatif Groupe scolaire)
- Famy : 32 118.34 € (prolongation voie piétonne Martinet/Pré Muny)
- Famy : 50 561.85 € (acompte 1, lot 1 ext. Groupe scolaire)
- Gallia : 73 900.95 € (pont rû du martinet)

Janvier 2010

DELIBERATIONS

- Avenant au marché piste cyclable route de Péron pour drainage des eaux de ruissellement pour un montant de 9036,38 € TTC.
- Convention avec la DDE pour mission d'assistance technique.
- Convention avec l'association intercommunale des jeunes sapeurs pompiers de Fort l'Ecluse pour utilisation de la salle Champ Fontaine.
- Convention avec le SDIS pour dotation en gaz médical du centre de secours de Péron.
- Soutien à l'association des Maires ruraux de France pour sa motion sur le projet de réforme des collectivités territoriales et suppression de la taxe professionnelle.

POINTS DIVERS

- le Conseil Municipal considère que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable est suffisamment avancé pour être mis à la concertation.

Février 2010

- En raison du mauvais temps, la dalle du Rdc n'a pas été coulée, le chantier accuse 3 semaines et demie de retard.
- Enquête publique pour l'aménagement foncier du 16 mars au 20 avril.
- Convention avec le SIEA pour la maîtrise des consommations d'électricité et d'énergie sur le patrimoine communal.

BUDGET

- Compensation Financière Genevoise 420 361,27 €.
- Eiffage TP : 19 402.11 € (situation 1, reprise eaux pluviales, route de Péron).
- Socafil Bouhey : 13 012.48 € (acompte 3, Voies piétonnes)
- Sa Invernizzi : 84 274.65 € (Acompte 2, extension groupe scolaire)
- Colas : 55 623.03 € (Acompte 1, route de la plaine)
- Socafil Bouhey : 20 052.14 € (acompte 4, voie piétonne route de Péron)
- Socafil Bouhey : 41 704.74 € (acompte 1, VRD chemin du Molard)
- Sarl Deville : 22 478.04 € (acompte 1, route de la plaine)
- Réalisation de l'emprunt voirie 400 000 €
130 000 € le 16 octobre, 150 000 € le 9 décembre, 120 000 € le 21 décembre.
- Réalisation de l'emprunt pour extension école 1 700 000 €
1er versement de 75 000 € le 8 janvier 2010.
- agent comptable ONF : 4 842.45 € (travaux forestiers 2009)
- Camif : 3 066.31 € (mobiliier école)
- Girod Claude menuisier : 4 910 € (armoires école + divers pour auberge)

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Portha Emmanuelle, pour maison individuelle, route de la Combe. Avis favorable.
- Vauris Eric, pour garages, zone de Pré Munny. Avis favorable.
- Fowler Antony, pour véranda, Vie de l'Etraz. Avis favorable.
- Dugue Didier et consorts Grobon, pour 2 villas et 2 villas jumelées, route de Lyon. Avis favorable.
- Arbez Yves, pour maison individuelle, route de la Pierre à Niton à Feigères. Avis favorable.

Anciens Bâtiments travaux 2010

- La réfection du toit du chalet de la Poutouille devra se faire cette année.
- Installation d'une antenne parabolique à l'auberge.
- Aménagement d'un bureau au 1er étage de la mairie pour monsieur le Maire..

Signalétique : entretien avec la société AXO qui propose de prendre en charge l'installation des points info aux 3 entrées de la commune, seul le raccordement électrique sera à la charge de la commune.

Divers : Monsieur Piberne demande s'il est possible d'installer des poubelles route des Jeunes, chez Crédy et route de Péron

DELIBERATIONS

- Désignation d'un avocat suite à la requête déposée par M. le Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer auprès de la Cour Administrative d'appel de Lyon.
- Convention avec le syndicat d'électricité de l'Ain pour travaux d'éclairage public - RD 984 à Greny.
- Adhésion au projet intercommunal touristique et de loisirs présenté par l'office de tourisme de Collonges.

POINTS DIVERS

- Ecole : le gros œuvre de maçonnerie devrait être terminé pour le 19 février.
- Voirie : réunion avec le géomètre pour la préparation du projet d'aménagement de la Vie de l'Etraz et de l'estimatif du coût des travaux, la couche de roulement sera prise en charge par le Conseil Général.

BUDGET

- Suite à la demande de la SCI COTE COUR OU COTE JARDIN, le Conseil Municipal accepte, à la majorité, de reporter le 1^{er} règlement de la TLE, d'un montant de 52 092 €.

PERMIS DE CONSTRUIRE

- SCI Côté Cour ou Jardin, pour construction de 31 logements et 1 commerce, Vie de l'Etraz. A revoir

ASSOCIATIONS

- Le comité des fêtes recherche des bénévoles pour servir à midi lors de la fête du Printemps.

SOCIALE

- Le bilan de la fréquentation horaire du Centre de Loisirs de la Fontaine Enchantée est en augmentation d'un petit peu plus de 20%, mais en fonction de l'ouverture future du centre de loisirs de Collonges, celle-ci risque de diminuer en 2010. Pour 2010, la demande de subvention est identique à celle de 2009 : 56 800 €.

COURRIER

- Demande de Mme MOUTTON pour que le coût des vœux soit affecté aux sinistrés de HAÏTI : une proposition d'aide sera faite au budget 2010 ou sera pris en compte par la CCPG.

Vous pouvez consulter les comptes rendus complets des réunions du conseil municipal sur le site Internet de la Mairie de Péron à l'adresse suivante :

<http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr>

NUMEROTATION

Pour tous les nouveaux habitants et pour ceux qui ne sont pas encore venus récupérer leur plaque de numérotation, nous avons le plaisir de vous informer que les nouvelles plaques sont à votre disposition à partir du 6 avril.

La commission

PLAN CANICULE

- A l'attention
- des personnes âgées de 65 ans et plus
 - des personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail
 - des personnes handicapées

En 2004, l'Etat a mis en place un « plan canicule » qui prévoit notamment la tenue d'un **registre communal** des personnes vulnérables, âgées ou handicapées, isolées à domicile.

*** Vous êtes déjà inscrit(e) sur ce registre**

Le cas échéant, je vous remercie de bien vouloir actualiser les données qui vous concernent auprès de Madame BLANC en mairie.

*** Vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur ce registre :**

Vous pouvez le faire en remplissant le formulaire de demande d'inscription à retirer à l'accueil.

Ce fichier est **confidentiel**. Il vise à favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Il contient les éléments relatifs à l'identité et à la situation de domicile (nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, coordonnées de l'éventuel service intervenant à domicile, coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence).

Le maire,
Christian ARMAND



AVIS D'ENQUETE

COMMUNE DE PERON

Aménagement foncier agricole et forestier

SUR LE PROJET, LE PERIMETRE MODIFIE ET LES TRAVAUX CONNEXES

Les propriétaires de terrains compris dans le périmètre d'aménagement foncier agricole et forestier de la commune de PERON, sont informés qu'il est ouvert une enquête sur le PROJET de nouveau parcellaire, des travaux connexes et du périmètre modifié, qui aura lieu du :

16 mars au 20 avril 2010

Les plans et registres de propriété seront déposés en mairie à compter du 10 mars 2010 pour que les propriétaires puissent en prendre connaissance avant le début de l'enquête (les réclamations et observations ne seront reçues qu'à compter du 16 mars, date de début de l'enquête officielle). Le registre d'enquête, en dehors des permanences du commissaire enquêteur et du géomètre, sera disponible au secrétariat de mairie et ne devra en aucun cas sortir de ce lieu.

Les intéressés pourront consulter le dossier à la mairie de PERON

- * le Mardi de 14H à 17H30
- * le Mercredi de 9H à 12H00
- * le Jeudi de 14H à 17H30
- * le Vendredi de 9H à 12H00 et de 14H à 17H30

Le dossier soumis à l'enquête publique sera composé des pièces suivantes :

- 1) les plans parcellaires d'aménagement foncier comportant l'indication des limites, de la contenance et de la numérotation cadastrale des nouvelles parcelles dont l'attribution est envisagée, la désignation des chemins, routes et lieux-dits et l'identité des propriétaires.

- 2) un registre de propriété indiquant la valeur des nouvelles parcelles à attribuer à chaque propriétaire et celle des terrains lui appartenant (procès verbal des opérations).
- 3) un mémoire justificatif des dispositions du projet d'aménagement foncier agricole et forestier.
- 4) le programme et le plan des travaux connexes arrêtés par la commission communale avec l'indication du ou des maîtres d'ouvrage et l'estimation de leur montant et de la part qui revient aux propriétaires.
- 5) un plan précisant les modifications apportées au périmètre de l'aménagement foncier depuis le début des opérations.
- 6) l'étude d'impact définie par l'article 2 du décret n°77-1141 du 12 octobre 1977 pris pour l'application de l'article 2 de la loi n°76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature.
- 7) le rapport de la Direction Départementale des Territoires (Ex. DDAF).
- 8) un registre destiné à recevoir les réclamations et observations des propriétaires et des autres personnes intéressées. En dehors des permanences du commissaire enquêteur et du géomètre, ce registre sera déposé au secrétariat de la mairie et mis à disposition des propriétaires.

En outre, **M. Didier ALLAMANNO, désigné comme Commissaire enquêteur** par décision du Président du Tribunal Administratif de LYON, recevra sur le registre ouvert à cet effet les réclamations et observations des intéressés en Mairie de PERON, aux dates suivantes :

Permanences commissaire enquêteur :

- ◆ vendredi 19 mars de 14h à 17h30
- ◆ samedi 27 mars de 9h à 12h
- ◆ samedi 10 avril de 9h à 12h
- ◆ jeudi 15 avril de 14h à 17h30
- ◆ mardi 20 avril (dernier jour d'enquête) de 14h à 17h30

Le géomètre chargé des opérations sera présent aux dates indiquées ci-après ; il sera à la disposition des propriétaires pour leur donner des informations et explications d'ordre technique :

Permanences du géomètre :

- ◆ vendredi 19 mars de 14h à 17h30
- ◆ mardi 30 mars de 9h à 12h
- ◆ mardi 06 avril de 14h à 17h30
- ◆ samedi 10 avril de 9h à 12h
- ◆ mercredi 14 avril de 9h à 12h
- ◆ mardi 20 avril (dernier jour d'enquête) de 14h à 17h30

Par ailleurs, la Commission Communale d'Aménagement Foncier a fixé comme suit les dates et modalités de prise de possession des nouveaux lots :

- prairies : au 31 Décembre 2010
- blé : après enlèvement des cultures et au plus tard le 1^{er} septembre 2010
- maïs : après enlèvement des cultures et au plus tard le 31 octobre 2010
- bois : au plus tard le 31 Décembre 2010

Ces dates sont susceptibles de modifications de la part de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier. Elles ne prendront effet qu'au jour de la promulgation de l'arrêté préfectoral les entérinant. Elles pourront être modifiées par accord écrit entre les propriétaires concernés.

L'attention des propriétaires est attirée en particulier sur les points suivants :

Bornage : les limites des nouvelles parcelles proposées ont été matérialisées sur le terrain à l'aide de bornes ou de jalons. Au cas où des bornes paraîtraient ne pas avoir été posées, les propriétaires devront le signaler sur le registre des réclamations en précisant la section et le numéro de la parcelle ainsi que le numéro de la borne. Toute demande de bornage ultérieure sera à la charge du demandeur.

Travaux connexes : il est demandé aux propriétaires d'examiner avec attention le dossier relatif aux travaux connexes projetés par la Commission Communale. Le dossier définitif sera établi en tenant compte des réclamations ou observations consignées sur le registre et jugées bien fondées par la Commission Communale.

A PERON, le 11 février 2010

Le Président suppléant de la Commission
Communale d'Aménagement Foncier
M. Gérard BLONDEL

Communauté de Communes



« Opération jobs d'été 2010 »

Du 31 mars au 28 avril 2010
dans les communes du Pays de Gex

Le Service Emploi de la Communauté de Communes du Pays de Gex organise la 17^{ème} Opération "Jobs d'été" du 31 mars au 28 avril 2010, en partenariat avec le Pôle Emploi, la Mission Locale de Gex, la MIFE de l'Ain et l'ADSEA.

Principe général :

Le service emploi de la CCPG accompagne les jeunes du Pays de Gex dans leurs recherches d'emplois saisonniers en leur proposant des offres de proximité en contrats saisonniers.

**En 2009, plus de 700 jeunes ont été accueillis au cours de l'Opération Jobs d'été
et 500 offres ont été recueillies !**

Public concerné : les 16-26 ans (lycéens, étudiants, demandeurs d'emplois)

Les jeunes ont la possibilité de :

Consulter librement les offres « jobs d'été » classées par catégories professionnelles

Etre conseillés dans l'élaboration du CV et de la lettre de motivation. De plus, un modèle de CV et de lettre de motivation est à disposition

Obtenir un entretien avec les représentants des organismes présents (Mission Locale, MIFE de l'AIN, Pôle Emploi de Saint Genis-Pouilly, ADSEA)

Recevoir de la documentation sur les métiers et pouvoir consulter des revues sur l'emploi

8 permanences prévues en 2010 :

Thoiry	Mercredi 31 mars	Salle des Fêtes	10-13h / 14-18 h
Divonne-les-Bains	Mercredi 7 avril	Mairie, salle 1	10-13h / 14-18 h
St-Genis-Pouilly*	Mercredi 14 avril	Centre Jean Monet	10-13h / 14-18 h
Gex*	Mercredi 21 avril	CCPG	10-13h / 14-18 h
Péron	Samedi 24 avril	Mairie	10-14h
Ferney-Voltaire	Mercredi 28 avril	Salle du Préau	10-13h / 14-18 h

Le maximum d'offres est consultable pendant les journées organisées dans les mairies et lycées. Cependant, après le 20 mai, les offres encore disponibles sont consultables sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG) : www.ccpbg.fr/emploi

Contact Service emploi CCPG :

Les employeurs qui souhaitent **déposer leurs offres** ont accès à un coupon-réponse directement en ligne sur le site.

Tél : 04 50 42 65 00

Mail : emploi@ccpg.fr

Site : www.ccpbg.fr/emploi (Coupon-réponse employeur)

Depuis le 13 décembre, les lignes de bus F & Y ont connu d'importantes améliorations :

■ Ligne F : Augmentation des fréquences

La ligne F continuera de relier Gex à Cornavin via Ferney, sans transbordement à Ferney pour les passagers se rendant à Gex, mais de façon plus soutenue, avec de nouveaux véhicules articulés.

- ◆ En heures de pointe : passage toutes les 10 minutes sur le parcours Ferney-Cornavin
- ◆ Renforcement de la ligne entre Ferney et Gex (via les vertes campagnes et Cessy)
- ◆ Déplacement du terminus de la gare Cornavin à la rue de la Gare

■ Ligne Y : Modification du tracé (desserte de l'aéroport)

La ligne Y offrira une connexion directe entre Ferney-Mairie et Cointrin avant de terminer sa course à Val-Thoiry.

- ◆ Correspondance assurée avec le tramway à Blandonnet (continuité de desserte des lignes 14 et 16 à l'arrêt Blandonnet)
- ◆ Terminus de la ligne situé à Ferney-Voltaire
- ◆ Desserte direct vers l'aéroport de Cointrin, ce qui permettra de rejoindre le centre-ville en six minutes seulement avec le train CFF
- ◆ Passage dans la zone de Zimeysa et la Renfile

■ De nouveaux bus modernes et plus écologiques (distributeurs de tickets à bord)

- ◆ Les bus actuels seront remplacés par des bus Citaro (climatisation-norme5-système d'échappements moins polluants)

■ Un réseau transfrontalier modifié (changements des zones)

■ De nouveaux points de ventes en France (voir le détail des points de vente en page 5)

■ Le rabais de 5% toujours accordé sur les abonnements pour les gessiens

- ◆ Sur présentation de justificatif de domicile, les gessiens peuvent bénéficier de 5% de réduction sur les abonnements

■ D'autres services et lignes à l'étude pour 2010

Point d'Accès au Droit - Nouveau Service **Permanences de l'AVEMA**

Les missions de l'AVEMA (Aide aux Victimes et Médiation dans l'Ain)

Une aide aux Victimes d'infraction pénale dans le Pays de Gex. Informer, soutenir, orienter : voilà les trois principaux axes d'intervention que mène gratuitement l'AVEMA.

Créée en 1993, cette association a pour objectif l'accueil et l'écoute des victimes d'infraction pénale, l'information sur les droits et l'accompagnement social des victimes. Près de 3900 personnes y ont trouvé recours en 2008 pour des problèmes de constitution ou de suivi de dossiers, d'indemnisation, de réorientation vers un professionnel adéquat, etc. Afin d'éviter à bon nombre d'entre elles un déplacement jusqu'à Bourg-en-Bresse, l'AVEMA occupe, depuis octobre 2009, une permanence au Point d'accès au droit du Pays de Gex.

Le cadre spécifique des violences intrafamiliales. À l'initiative de Mme le Procureur, le rôle de l'association a été étendu par un partenariat avec le Tribunal de Grande Instance de Bourg-en-Bresse, dès lors qu'il s'agit de lutter contre les violences intrafamiliales. Cette initiative trouve clairement application dans le calendrier d'actions du Contrat Local de Sécurité élaboré par la CCPG avec l'Etat et les Associations. L'AVEMA peut désormais, sous certaines conditions, contraindre l'auteur des violences conjugales à résider hors de son domicile (dispositif TREHV : Traitement Recherche Eviction Hommes Violents). Dans une perspective très proche, le conjoint violent pourra également être contraint à suivre un stage de citoyenneté à ses frais afin de lui faire prendre conscience de la gravité de ses actes.

Si vous êtes ou pensez être victime d'infraction pénale, n'hésitez pas à prendre contact avec le Point d'accès au droit dès lors que vous auriez besoin d'information, de soutien ou d'orientation dans vos démarches juridiques.

Pour prendre rendez-vous avec l'AVEMA, téléphoner au 04 50 41 35 86
Point d'Accès au droit – 148 rue du Commerce, 01170 GEX



Ateliers, conférences, rencontres, ...
retrouvez toute l'actualité du CLIC sur
www.ccp.g.fr

Inscription obligatoire par ordre d'arrivée
Places limitées à 12 personnes.

Vendredi 12 mars

Pourquoi est-il inutile de crier pour
s'adresser à un sourd ?

Avec Madame DELFORGE, orthophoniste
10h30 - 11h30 - CLIC, Chevry

Mardi 6 avril (Groupe A)

Remise à niveau conduite automobile

Avec la Prévention routière de l'Ain

09H00-12h00 : test sur route

13h00-17h00 : actualités du code,
impact du vieillissement sur la conduite.

CLIC, Chevry

Jeudis 20 mai, 3, 10, 17 et 24 juin

Ateliers mémoire

Avec la CRAM Rhône Alpes

Participation obligatoire aux 5 séances

Groupe A-10h à 11h30 Cessy

Groupe B-14h à 15h30 Prévessin M

Mardi 8 juin (Groupe B)

Remise à niveau conduite automobile

Avec la Prévention routière de l'Ain

09H00-12h00 : test sur route

13h00-17h00 : actualités du code,
impact du vieillissement sur la conduite.

CLIC, Chevry

Vendredis 1, 8, 15, 22 et 29 octobre

Ateliers mémoire

Avec la CRAM Rhône Alpes

Participation obligatoire aux 5 séances

Groupe C - 10h à 11h30 Sauvigny

Groupe D - 14h à 15h30 Challex

Sans inscription – entrée libre

Mardi 27 avril de 18h30 à 20h00

Quand nos parents vieillissent, Quelle(s)
aide(s) leur apporter ?

Sergy - Salle des mariages (Annexe Mairie)

Samedi 12 Juin de 10h30 à 12h00

Quand nos parents vieillissent, Quelle(s)
aide(s) leur apporter ?

Péron – Salle du Conseil

Jeudi 30 Septembre de 18h30 à 20h00

Quand nos parents vieillissent, Quelle(s)
aide(s) leur apporter ?

Grilly - Salle des fêtes

Sans inscription – entrée libre

Organisées de 14H30 à 16H00

**Jeudi 11 mars : Journée de l'audi-
tion**

Les troubles de l'audition, les dépister
pour les compenser, avec le Dr Benoit

Gonin (ORL) et Mr Manin

(audioprothésiste)

Thoiry, Salle des fêtes

**Vendredi 19 mars : Journée du som-
meil**

Pourquoi je n'arrive plus à dormir ?

avec la CRAM Rhône Alpes

Farges, Salle Polyvalente

lundi 26 avril

La mémoire, comment la conserver en
bonne santé ? avec la CRAM Rhône Al-
pes

Ferney Voltaire, Salle de la Piscine

Mardi 15 juin

Quel sport, à quel âge ? avec un
spécialiste de la gym sénior et/ou mé-
decin

du sport

Echenevex, Salle des fêtes (Mont Blanc)

**Mardi 12 octobre : Journée de la
douleur**

Douleur et vieillissement : est-ce
automatique ? avec la Consultation
douleur de St Julien en Genevois.

Gex, Communauté de communes

Lundi 15 novembre

Les nouvelles dispositions du droit des
successions avec Finances et Pédagogie
St Genis Pouilly, Salle de l'Allondon

CONTACTS

Accueil téléphonique : 04 50 41 04 04

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 15h à 17h (sauf le mercredi)

E mail : clic@ccpg.fr

Adresse : Terrasses de Chevry

Bât. D - Rte de Prost - 01170 CHEVRY

ASSOCIATIONS



Chers parents et chers judokas

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2010 avec beaucoup de compétitions gagnées pour nos jeunes athlètes.

Vu le succès que nous rencontrons, avec pour effectif : 91 licenciés, nous vous proposons le mercredi 16 Juin 2010 de 10h00 à 12h00 et le vendredi de 17h00 à 19h00 de se donner rendez-vous pour enregistrer les préinscriptions des enfants.

Je profite pour rappeler à tous les péronnais, qu'il y aura le samedi 15 mai de 9h00 à 12h00, au nouveau gymnase de Péron, une animation, organisée par le Dojo Gessien et le club de judo de Péron, qui regroupera plusieurs club du pays de Gex et quelques clubs suisses avec environ 300 judokas. Venez nombreux découvrir et encourager nos jeunes licenciés.

Je vous donne rendez-vous à tous, très bientôt.

Le Président

LE DOJO GESSIEN
<http://dojogessien.free.fr>



BIBLIOTHEQUE DE PERON

Groupe scolaire-F-01630 Péron
04.50.56.41.39

Une cinquantaine de personnes est venue, le 2 février, écouter **Alain MELO** nous parler de notre village et plus particulièrement du plus petit hameau : Greny. Merci à Alain qui sait chaque année nous faire remonter le temps pour nous emmener sur les traces de ceux qui ont posé les pierres et fait l'histoire de notre lieu de vie.

En mars, la bibliothèque propose au jeune public, à partir de 6 ans une fable d'ombres et de lumières, de marionnettes et de comédiens, de musique et de silence... pour rêver, réfléchir et pour faire douter les petits et les grands enfants ainsi que leurs parents. Rendez-vous le **samedi 13 mars à 17h** à la salle Champ Fontaine, pour **IQ et OX** par la *Z Compagnie* de Bourg-en-Bresse.

Assemblée Générale le mercredi 26 mai à 20h30 à la bibliothèque.

Après le succès de notre premier loto en 2009, grâce au bénéfice duquel nous avons pu renouveler l'éventail de livres en prêt de la bibliothèque, nous vous retrouverons début septembre pour la seconde édition de cette manifestation.

D'ici là, la Bibliothèque vous ouvre ses portes et vous accueille :

le mardi	de 16h30 à 18h
le mercredi	de 17h à 18h30
le vendredi	de 16h30 à 19h
le 1 ^{er} samedi du mois	de 10h à 12h

Et si vous avez quelques heures de libres, venez rejoindre notre équipe pour partager votre passion de la lecture et des livres, assurer quelques permanences, quelques heures de travail, ou un coup de main lors de nos soirées : théâtre, histoire, musique...

TRIBUNE LIBRE

DEMANDE DU GROUPEMENT DE CHALLLEX

Le groupement paroissial recherche 5 PLAY-STATIONS pour donner un instrument de loisir et de divertissement aux enfants défavorisés et orphelins de la République Démocratique du Congo (Kinshasa).

Les personnes qui en disposent (même d'occasion) et qui souhaitent faire un geste généreux, peuvent contacter la paroisse au no: 04.50.56.30.35 ou madame Joceline au no: 04.50.56.34.06

Nous vous remercions d'avance pour votre générosité.



Le Défi de Fort l'Ecluse : Une course conviviale et ludique.

Le dimanche 25 avril prochain, l'Office de tourisme de Collonges et sa Région organise la septième édition de sa course pédestre en contre la montre individuel sur le site historique et culturel de Fort l'Ecluse, à Léaz.

Au programme cette année, la course des adultes le matin, un repas convivial et le Mini Défi pour les enfants l'après midi.

9h30, premier départ de la course adultes, en contre la montre individuel : Les 5.4 km offrent un parcours varié qui comporte des sections de route, de chemin, de sous bois. La plus grosse difficulté de l'épreuve reste l'ascension de la galerie souterraine du Fort, soit 917 marches creusées dans la roche ! Sur les 330 mètres de dénivelé positif, cette galerie en compte 200... Le record du Défi est détenu depuis 2007 avec 22 minutes et 45 secondes... Mais notre course reste évidemment ouverte à tous, et l'esprit n'est pas à la compétition et reste convivial et ludique.

La remise des prix et la tombola précéderont le traditionnel repas préparé et servi par nos sympathiques bénévoles. Au menu : grillades, frites, fromage et dessert. Ce repas est ouvert à tous, sportifs et spectateurs.

Et l'après-midi se poursuit par la course des petits. Deux distances selon l'âge des enfants (0.6 km ou 1.4 km) avec la montée de 97 marches en fin de parcours. Et notre journée se termine par la remise des prix des plus jeunes, une médaille pour chacun et un goûter pour se remettre de tous ces efforts.

Pour découvrir le Fort d'une autre manière, rendez-vous donc le dimanche 25 avril ! Renseignements et inscriptions à l'Office de tourisme de Collonges et sa Région : 04 50 59 40 78 ou otcollon@ppcg.fr

High School Programme Coordinator
CEI –Centre d'Echanges Internationaux
2, place Gasnier Duparc
35400 Saint-Malo
Tél: 02.99.46.10.32
Fax: 02.23.18.39.55
Web: www.cei4vents.com

Notre association recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture françaises. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

SERVICES

Mairie Tél : 04 50 56 31 08 Fax : 04 50 56 37 46
SOGEDO (Eau) St-Genis 04 50 41 30 30
SDEI (Assainissement) 0 810 396 396
URGENCE 0 810 796 796
E D F (Sécurité dépannage) 0 810 333 074
G D F Gaz de France Distribution 08 10 74 74 00
France-Télécom 10 14
Trésorerie Gex 04 50 41 51 03

ECOLE PRIMAIRE

04 50 56 37 52

COLLEGE

04 50 59 58 00

<http://www.collegeperon.fr>

CENTRE DE LOISIRS

04 50 48 31 52

E-mail : centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)

06 88 90 10 55

www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre_loisirs.htm

SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE

04 50 56 41 39

Aux heures de permanences soit :

Le mardi de 16h30 à 18h00
Le mercredi de 17h00 à 18h30
Le vendredi de 16h30 à 19h00
Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA REGION

Tél : 04 50 59 40 78 Fax : 04 50 59 49 54

E-mail : otcollon@cc-pays-de-gex.fr

www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr

TAXI-VSL

Goubel 06 80 20 26 20

GESTION DES DECHETS

Particulier :

Commande de poubelles, composteurs, problème de collecte 0 800 800 215

Commerces et artisans :

Commande de bacs, facturation de redevance spéciale, TEOM, problème de collecte : 04 50 42 26 41
Déchèteries : Mr Ludovic BRUSTON

Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 08
04 50 99 12 01

DECHETTERIE

04 50 59 14 64

E-mail : dechets@cc-pays-de-gex.fr

-du lundi au vendredi :

-de mars à octobre de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h00

-de novembre à février : de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

-le samedi :

-de mars à octobre : de 8h30 à 18h00

-de novembre à février : de 8h30 à 17h00

-tous les dimanches matin : de 9h00 à 12h00

-fermée tous les jours fériés y compris Pâques.

ALLO ENCOMBRANTS

04 50 20 65 86

Ramassage du tri-sélectif : le lundi

Ramassage des ordures ménagères : le jeudi

La POSTE

04 50 56 42 22

-les lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 14h30 à 18h00

-le samedi :
de 9h00 à 12h00

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86

Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46

Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27

ANPE St-GENIS 04 50 28 24 14

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Le vendredi de 8h30 à 11h30

C.M.P (Centre Médico-Psychologique)

04 50 42 85 47

ADAPA : L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon

Espace George Sand 9 rue de Gex à St-Genis Pouilly

Téléphone 04 50 20 66 80

Télécopie 04 50 20 60 12

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr

WEB: <http://www.cc-pays-de-gex.fr/mairies/peron/>

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

Mardi : 13h30-17h30

Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi : 13h30-17h30

Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2010

Il vous faut composer le **15** pour connaître la pharmacie de garde

ARBEZ	Place de la Mairie	THOIRY	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSEY.....	22 Rue de Genève	St GENIS.....	04 50 42 11 49
BENDAHO	Les vertes campagnes	GEX	04 50 41 52 75
BOUVIER.....	Rue de la Mairie	CESSY.....	04 50 41 40 60
COTTIN	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN	04 50 40 57 66
DELORE-DURET.....	Arcades d'Ornex	ORNEX.....	04 50 40 53 86
DOREAU		VERSIONNEX	04 50 41 14 13
DRAI.....	539 rue Aiglette Nord	GEX.....	04 50 41 47 95
FERNOUX	Grande Rue	DIVONNE,	04 50 20 00 93
HARLINGUE.....	6 Chemin du Levant	FERNEY.....	04 50 40 68 97
HYBORD	C CIAL Carrefour RN 5	SEGNY	04 50 41 47 93
LARTAUD.....	10 R des Hautains	ST GENIS	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN	C Cial la Poterie	FERNEY.....	04 50 40 97 44
MAISSA	Rue des Bains	DIVONNE,	04 50 20 00 57
MASCETTI.....	Route de Mategnin	PREVESSIN.....	04 50 28 06 79
REVOL	5 Avenue Voltaire	FERNEY	04 50 40 72 10
ROBERT	Val Thoiry	THOIRY.....	04 50 20 87 57
SIAUVE	Route de Lyon	ST GENIS	04 50 40 12 69
VILLARD-PETELAUD.....	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX	04 50 41 54 04

Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

<u>MÉDIBUS</u>	Lundi 12 avril	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
	Jeudi 6 mai	10h30-12h30	Salle de l'Allondon (St GENIS POUILLY)
	Jeudi 6 mai	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)
	Vendredi 4 juin	10h30-12h30	Place St Antoine (PÉRON)

AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 56 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 20 mai 2010.

Aucun avis ne sera envoyé . Merci d'avance

La Rédaction

URGENCES

Gendarmerie.....	17
Pompier	18
Samu.....	15
Urgence N°Européen.....	112

HOPITAUX

Ambilly	04 50 87 47 47
Saint-Julien	04 50 49 65 65
Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11
Centre anti-poisons Lyon	04 78 54 14 14
Centre grands brûlés Lyon	04 78 61 88 88
Clinique Savoie Annemasse	04 50 95 41 41

MEDECINS

<u>Logras</u>	
Demenhon C	04 50 56 38 10
option homéopathie	
<u>Saint-Jean de Gonville</u>	
Mogenet P.A.	04 50 56 44 21
Dr Brigitte Fleury	04 50 48 60 22
<u>Collonges</u>	
Maury M.H.	04 50 56 71 00

PEDIATRE

<u>Saint-Genis</u>	
Guy	04 50 42 20 11

PHARMACIES

Voir ci-dessus

Collonges

Mr et Mme Dupont	04 50 59 60 17
------------------	----------------

Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie

INFIRMIERE

<u>Collonges</u>	
Pirollet	04 50 56 71 64

CENTRE MEDICO-SOCIAL

<u>Saint-Genis</u>	04 50 42 12 65
--------------------	----------------

MAINTIEN A DOMICILE

	04 50 41 47 12
--	----------------

CENTRE DE RADIOLOGIE

<u>Saint-Genis</u>	04 50 28 27 27
--------------------	----------------

SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

St Genis Pouilly	04 50 42 12 34
Gex	04 50 41 76 45

Calendrier des fêtes

MARS 2010			
Mercredi 3	DON DU SANG	COLLECTE	CF
Dimanche 7	SOU DES ECOLES	LOTO	CF
Mercredi 10	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 13	BIBLIOTHEQUE	SPECTACLE ENFANTS	CF
Samedi 20	PAROISSE	BOL DE RIZ	CF
Vendredi 26	PETANQUE	LOTO	CF
Samedi 27	BELOTE GESSIENNE	MASTER	CF
AVRIL 2010			
Mardi 6	SOU DES ECOLES	CINEMA	CF
Mercredi 14	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 17	BIG BAND JAZZ	CONCERT	CF
Samedi 24	VERGER TIOCAN	LOTO	CF
MAI 2010			
Samedi 1	BOULES LYONNAISES	CONCOURS + REPAS	CF
Dimanche 2	MUSIQUE	CONCERT	CF
Samedi 8	ASSOCIATIONS COMMUNALES	FOIRE DE PRINTEMPS	CF
Dimanche 9	ASSOCIATIONS COMMUNALES	FOIRE DE PRINTEMPS	CF
Mercredi 12	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 15	JUDO	CONCOURS	CF
Dimanche 30	CHASSE	CONCOURS DE PECHE	Etang
JUIN 2010			
Samedi 5	COMITE DES FETES	MARCHE DU GRALET	
Mercredi 9	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Mercredi 16	DONS DE SANG	COLLECTE	CF
Lundi 21	COMITE DES FETES	FETE DE LA MUSIQUE	CF
Vendredi 25	SOU DES ECOLES	KERMESSE	CF

Calendrier des messes

Père Gilbert Dikambi Dia Mambu
Tél.:04 50 56 30 35
169, Rte St-Maurice Challex

MARS	Dimanche 7	10h	Messe de secteur	CESSY
	Dimanche 14	10h	4ème dimanche de Carême	POUGNY
	Dimanche 21	10h	5ème dimanche de Carême	PERON
	Vendredi 26	20h	Célébration pénitentielle	CHALLEX
	Dimanche 28	10h	Dimanche des Rameaux	COLLONGES
	Mardi 30		Messe Chrismale	ARS
	Jeudi 1	20h	Sainte Cène	CHALLEX
AVRIL	Vendredi 2	15h	Chemin de Croix	POUGNY
	Vendredi 2	20h	Office de la Croix	CHALLEX
	Samedi 3	21h	Veille Pascale	PERON
	Dimanche 4	10h	Dimanche de Pâques	FARGES
	Dimanche 11	10h	Dimanche de la Miséricorde	POUGNY
	Dimanche 18	10h	3ème dimanche de Pâques	CHALLEX
	Dimanche 25	10h	4ème dimanche de Pâques	COLLONGES
MAI	Dimanche 2	10h	5ème dimanche de Pâques	POUGNY
	Dimanche 9	10h	6ème dimanche de Pâques	PERON
	Jeudi 13	10h	Ascension	POUGNY
	Dimanche 16	10h	Profession de foi	COLLONGES
	Dimanche 23	10h	Pentecôte	CHALLEX
	Dimanche 30	10h	Fête de la Sainte Trinité	FARGES

DON DU SANG **BELLEGARDE / COLLONGES / PERON**

Nous ne pouvons plus ignorer l'importance du Don du Sang, l'importance de tendre son bras pour sauver des malades, des enfants ou des blessés qui comptent sur nous.

L'association qui opère avec ces professionnels de l'Etablissement Français du Sang n'a qu'un seul objectif :

SENSIBILISER LE MAXIMUM DE DONNEURS POTENTIELS !

Face aux maladies, malheureusement toujours présentes, à une demande de plus en plus importante des besoins sanguins pour les personnes âgées. L'augmentation de la durée de la vie contraint à un renouvellement régulier des globules rouges, nous nous devons d'être solidaires.

Les péronnais l'ont très bien compris et le prouvent tous les 3 mois fidèlement. Avec le soutien du Président, Louise DECOMBAZ et son équipe accueillent le mieux possible ce potentiel de donneurs dynamiques qui, après leur très beau geste partagé, savourent cette collation bienvenue.



* Rappelons que depuis un an maintenant, nous pouvons tous donner, après entretien médical, au moins 4 fois par an jusqu'à la veille de ses 71 ans.

* Que pour un premier don ou une période de 2 ans sans prélèvement, le test « 'hémoglobine pré-don' permet de détecter une carence en fer, une possible anémie qui reporteraient, avec suivi, cet acte généreux à plus tard.

Prochaines Collectes Péronnaises :

- le mercredi 03 mars 2010
- le mercredi 16 juin 2010
- le mercredi 25 août 2010
- le mercredi 10 novembre 2010

MERCI à TOUS !

le Président Jacques PICHON

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL TERRITORIAL DE PERON

Arbre de Noël

Les membres du Comité des Oeuvres Sociales du Personnel Territorial de Péron, accompagnés de leurs familles et de la Municipalité, ont eu le plaisir de se retrouver en décembre dernier pour le traditionnel Arbre de Noël, toujours dans la joie et la bonne humeur.

Nous tenons à remercier le Conseil Municipal, les commerçants et sociétés communales qui nous ont apporté leur précieux soutien, notamment la Bibliothèque, lors de son loto, le Comité des fêtes et la Belote gessienne pour l'organisation d'un concours en octobre 2009. Forts de ce succès, cette année, nous reconduirons le concours de belote. Vous pouvez d'ores et déjà réserver la date du vendredi 15 octobre 2010.

L'ensemble du Personnel Communal présente à tous les Péronnais ses meilleurs vœux pour cette nouvelle décennie.





Quoi de neuf au Verger ?



Un hiver froid et enneigé, comme celui qui se termine, est excellent pour les arbres fruitiers. Et, pourvu, ensuite, que pendant le printemps et l'été le soleil joue à cache cache avec Dame pluie l'on aura –en principe- une belle récolte de fruits.

Celle de 2009 a même été exceptionnelle pour les fruits à noyaux (cerisiers, pruniers, ...), les petits fruits rouges et ... les vignes. Mais, de ces derniers, nous n'avons guère au Verger. Les bénévoles ont bien assez à faire avec les 350 poiriers et pommiers qui, depuis 1996, poussent sur les 2 hectares du verger de Greny.

Comment ? Vous n'êtes encore jamais venu ... C'est pourtant tout simple : venant de Péron, sur la « vieille » départementale 988, vous tournez à droite sur le CV 6 (fléchage), puis encore à droite sur le « Chemin du Verger Tiocan » jusqu'au bâtiment tout de bois, au toit arrondi.

De septembre à mars, le parfum inimitable de la collection de pommes vous accueille dans la salle « André Monnet ». En automne c'est près de 150 variétés de pommes qui s'offrent au regard... et au palais, lors de la pressée des fruits. C'est l'apogée de la Fête de la pomme, le 2^e week-end d'octobre (9 et 10 octobre 2010).

Grâce à la pasteurisation, nous conservons quelques bouteilles de ce délicieux breuvage à goûter lors des multiples « portes ouverte » organisées par le Verger Tiocan, un samedi par mois environ : « Fête de la nature » 22 mai, « Rendez-vous aux jardins » 5 juin, « Patrimoine de pays » 20 juin, ..., et lors cours dispensés par le Verger : taille (20 février, 6 mars et 18 juin), greffage (24 avril et 21 août), vente de jeunes arbres aux adhérents (novembre).



Depuis l'automne dernier, un parcours de découverte, long de 300 mètres, accessible aux handicapés moteur, balisé de 13 bornes/totems interactives, permet une découverte à la fois ludique et intéressante du verger. 10 panneaux muraux, dans la salle d'accueil et le hall, racontent les travaux et les gestes des « croqueurs » et expliquent les raisons de ce verger de sauvegarde, inscrit sur la « Route des savoir faire » du PNR du Haut-Jura.

C'est d'ailleurs grâce au Parc Naturel Régional que ces aménagements ont pu être réalisés, dans le cadre d'un programme de financement avec la Région Rhône-Alpes, complété par le Conseil Général de l'Ain, pour un montant de 20 000 €. Une re-tombée financière non négligeable sur la commune de Péron !



Les bénévoles du Verger accueillent volontiers les scolaires et tout public pour découvrir les mystères de la floraison, l'incroyable diversité des variétés de pommes, la belle histoire de l'association, la place du verger dans l'écosystème et son rôle dans la sauvegarde du patrimoine et de la biodiversité, etc

A propos, savez-vous que l'année 2010, est l'Année de la biodiversité ?

L'occasion rêvée de venir faire un tour au verger pour le (re)découvrir, l'apprécier et – pourquoi pas ?- y revenir donner un coup de main à la poignée de bénévoles qui, depuis 20 ans, œuvre pour le service de tous et, surtout de nos enfants.

Nul n'est besoin d'être un pomologue averti pour tenir un stand, pour couper les rémanents au pied des arbres, pour reclasser un dossier, pour ramasser des pommes, pour récupérer des lots pour le loto (le 24 avril, cette année), pour installer des étagères, pour aider à presser les pommes, pour biner au pied des arbres ou tondre l'herbe, pour relever les pièges à mulots, pour visiter un autre verger de sauvegarde, pour fabriquer des pâtisseries, pour donner un coup de main les journées « portes ouvertes » ou pour épandre le compost, ...

Et pour ceux qui veulent approfondir leurs connaissances et compétences : il y a les cours de taille et de greffe, il y a le suivi de la floraison puis de la maturation des fruits pour compléter les fiches variétales, il y a la rédaction de petits textes et communiqués de presse, il y a l'étiquetage des arbres et pépinières, il y a les contacts – toujours formidables- avec les autres « croqueurs de pommes », il y a la collecte de greffons sur d'autres vergers et des confidences des Anciens dans la commune de Péron et ailleurs, ...

Bref, de quoi satisfaire tous les goûts.

Nous nous réjouissons de vos rencontrer au Verger.

Contacts :

Adresse postale : Mairie de Péron Place St Antoine 01630 Péron

Répondeur téléphonique au verger : 04.50.59.14.77

Pierre-Maurice LAURENT pmlaurent@wanadoo.fr 04.50.56.32.29

